

Indice des Produits Agricoles à la Production (IPPAP)

- Définition

L'Indice de Prix des Produits Agricoles à la Production (**IPPAP**) est un indicateur économique qui sert à mesurer l'évolution des prix de marché intérieur des produits agricoles produits sur le territoire tunisien et observés au stade de la production.

- Champ de l'indice

L'indice de prix des produits agricoles concerne les produits agricoles produits en Tunisie et destinés au marché local. Il couvre la totalité du champ de l'agriculture. Soient l'intégralité des secteurs des produits de la culture et de l'élevage, des produits sylvicole et des produits de la pêche et de l'aquaculture.

- Source de données

Les documents administratifs représentent la source de donnée majeure pour le calcul de l'indice, alors que le reste est alimenté par l'intermédiaire d'une enquête mensuelle sur le prix des produits agricoles.

- Méthode de calcul

La formule utilisée pour le calcul de l'IPPAP est celle de Laspeyres, qui est une moyenne arithmétique pondérée des indices élémentaires. L'établissement des pondérations repose sur les quantités des produits livrées au cours de l'année de base valorisés au prix moyen de cette même année.

Pour les produits des regroupements à *panier variable*¹, on emploie un jeu de coefficient de pondération proportionnel aux arrivages mensuel de l'année de base. L'emploi des paniers variables est limité aux regroupements pour lesquels il s'impose (légumes frais, fruits et plantes à boisson)

¹ Le panier variable est l'ensemble des produits de l'échantillon récoltés chaque année sur une période propre à l'espèce et généralement peu adaptés à un stockage en l'état qui permettrait un étalement des ventes. Dans la mesure où l'on vise une sensibilité de l'indice aux événements affectant les marchés, il n'est pas possible d'attribuer un poids constant à chaque espèce, y compris dans les périodes d'absence et les débuts et fins de saison au cours desquels les prix subissent des variations brutales.

Données brutes

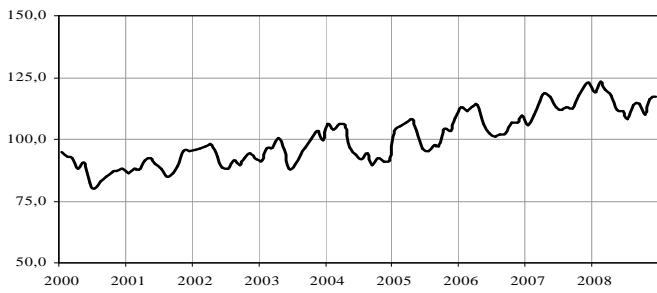
- Série mensuelle de l'indice d'ensemble .
- Séries mensuelles des indices partiels par catégories de produits :

<u>CATEGORIES</u>	<u>POND.</u>
CEREALES	1013
FOURRAGES	316
LEGUMES INDUSTRIELS ET LEGUMINEUSES	403
TABAC BRUT	10
LEGUMES FRAIS	1362
FRUITS ET PLANTES A BOISSON	1028
OLIVES FRAICHES	1366
DATTES	531
RAISIN	137
BOVIN	1247
OVINS ET CAPRINS	997
VOLAILLES	853
ALFA	5
LIEGE NATUREL BRUT	5
POISSONS	567
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	145
PRODUITS AQUATIQUES DIVERS	14
	10000

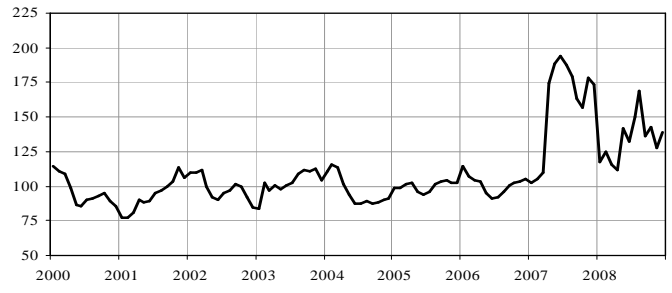
- Séries mensuelles des indices partiels par sous-catégories des légumes et fruits :

<u>SOUS-CATEGORIES</u>	<u>POND.</u>
OIGNON	1107
AUTRES LEGUMES RACINES	1090
TOMATE	1144
PIMENT	2486
PASTEQUE ET MELON	556
ARTICHAUT	190
AUTRES LEGUMES FRUITS	1829
AUTRES LEGUMES FRAIS	1648
<i>LEGUMES FRAIS</i>	10000
AGRUMES	1672
FRUITS DES CLIMATS TEMPERES	5934
AUTRES FRUITS A COQUES	2395
<i>FRUITS ET PLANTES A BOISSON</i>	10000

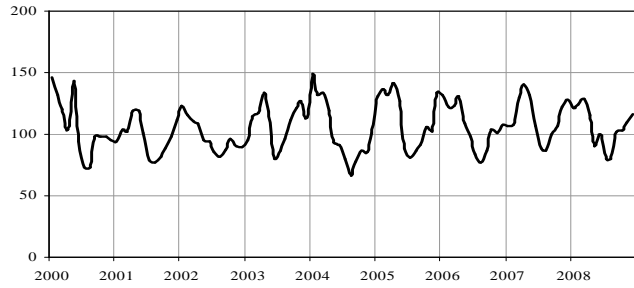
IPPAP: Indice d'ensemble



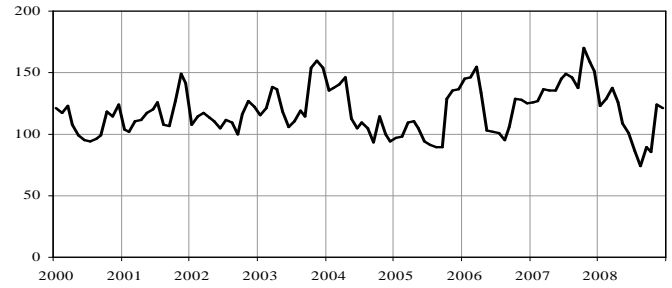
Légumes ind & légumineuses



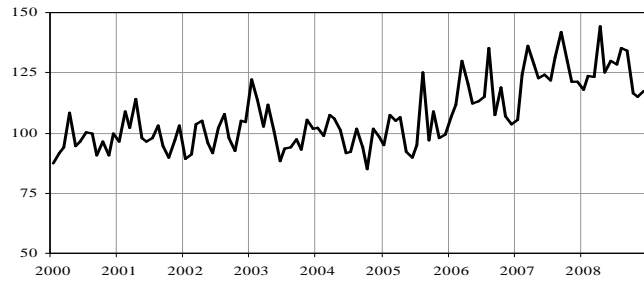
Légumes



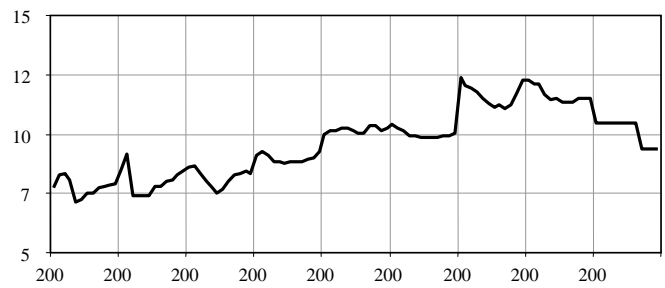
Fruits



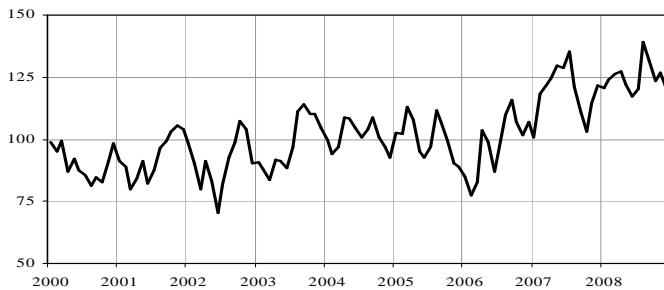
Poissons



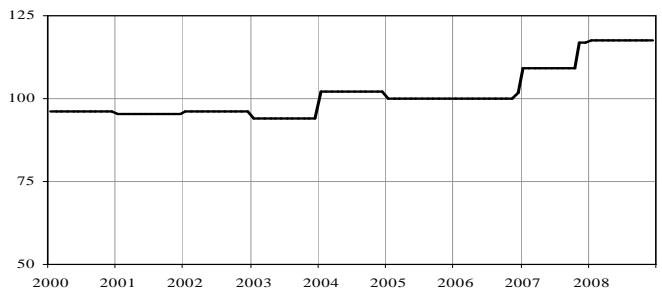
Ovins et caprins



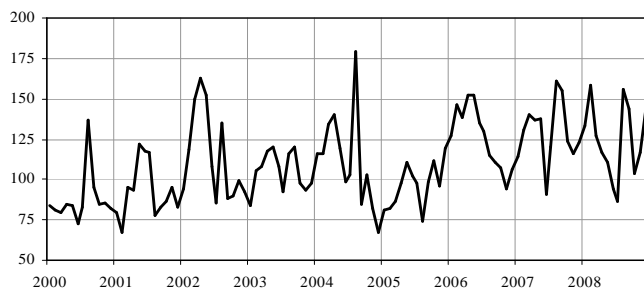
Volailles



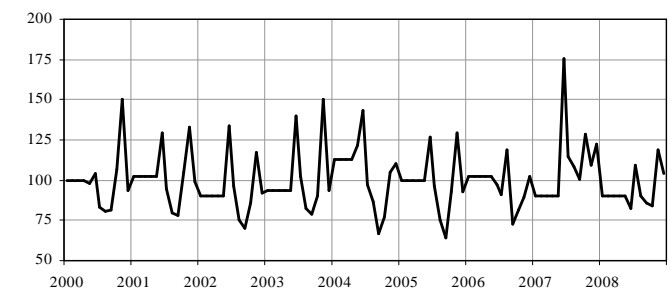
Bovin



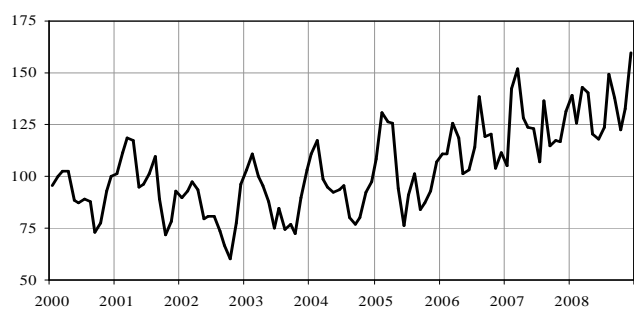
dattes



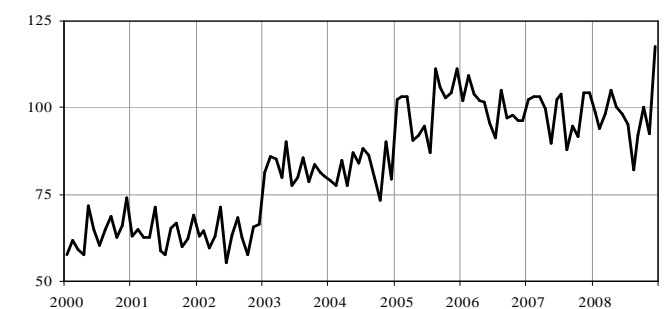
Raisins



Crustacés & mollusques



Prod. aquatiques divers



Correction des données

La méthode TRAMO/SEATS est utilisée pour la correction des variations saisonnières de l'IPPAP. 3 démarches sont proposées pour corriger la série de l'IPPAP :

1- Correction direct de l'indice d'ensemble (C1) :

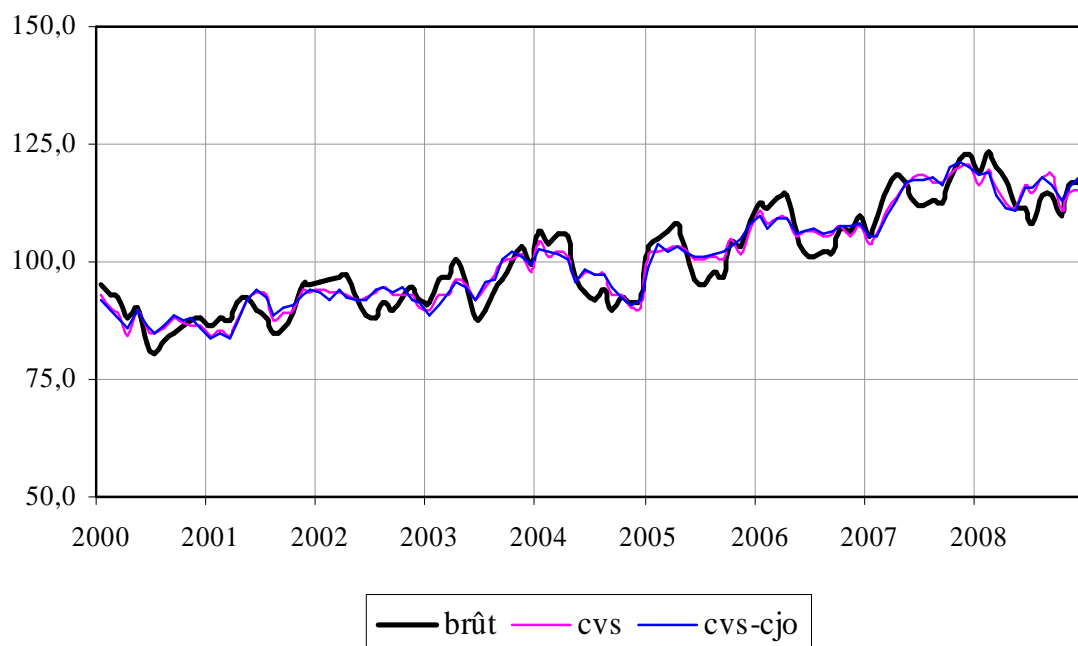
Il est à noter que les marchés de gros représentent la source principale des prix pour les légumes, les fruits et les poissons. Ces marchés travaillent de mardi à dimanche, ce qui fait que leurs calendriers de jours ouvrable se diffèrent légèrement. Pour remédier à ce problème, on va supposer que seul le dimanche est le jour non travaillé de la semaine pour toutes les sources de prix.

Transformation : LOG

Modèle : (0,1,0)(0,1,1)

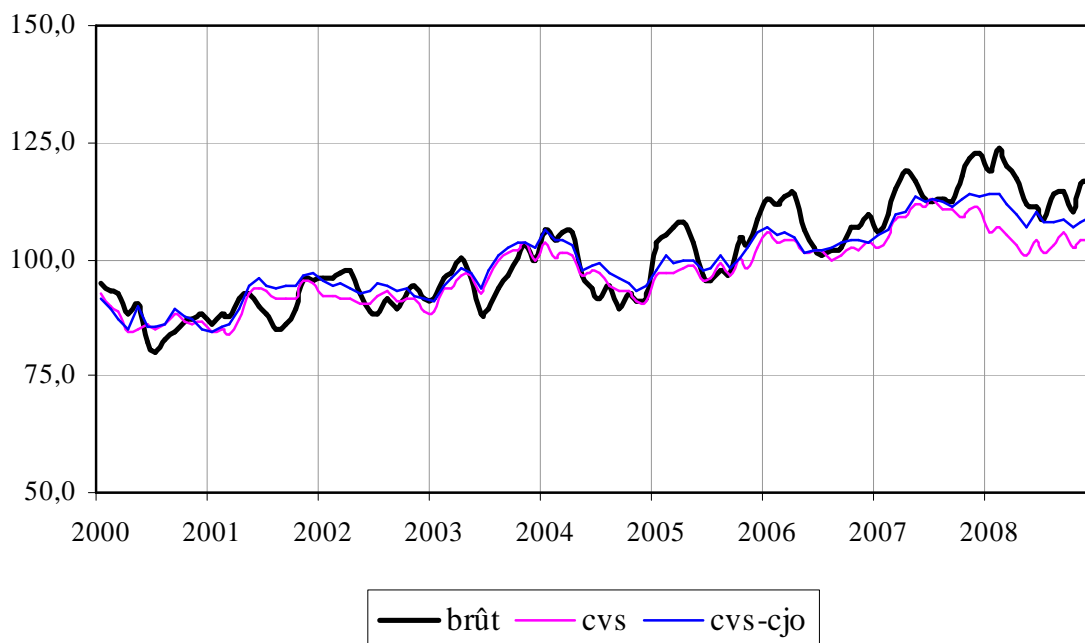
REGRESSEUR	ESTIMATION	T-VALUE
RAS AM	-0,0004	-0,09
MOULED	-0,0096	-2,06
RAMADAN	-0,0030	-0,67
FITR	-0,0026	-0,59
EDHA	-0,0005	-0,11
LUNDI	-0,0022	-0,33
MARDI	-0,0278	-3,75
MERCREDI	-0,0069	-0,88
JEUDI	0,0009	2,71
VENDREDI	-0,0063	-1,41
SAMEDI	-0,0031	0,671

IPPAP: Indice d'ensemble



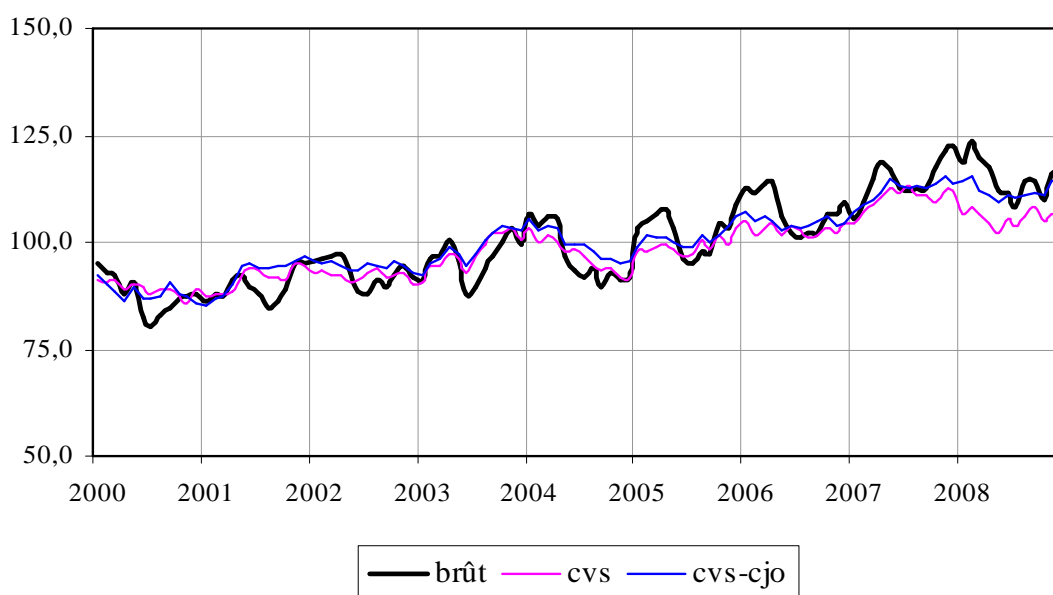
2- Correction des indices partiels (indices par catégorie) (C2) :
Après avoir les corriger, on agrège les indices partiels (Laspeyrs) pour aboutir à un indice d'ensemble corrigés.

IPPAP: Indice d'ensemble



3- Correction des indices partiels, indices par catégorie et par sous-catégorie (C3) :
Vu la forte saisonnalité des légumes et des fruits, on procède à corriger leurs sous-catégories. Ensuite, on les agrège avec les autres indices partiels corrigés (par catégorie)

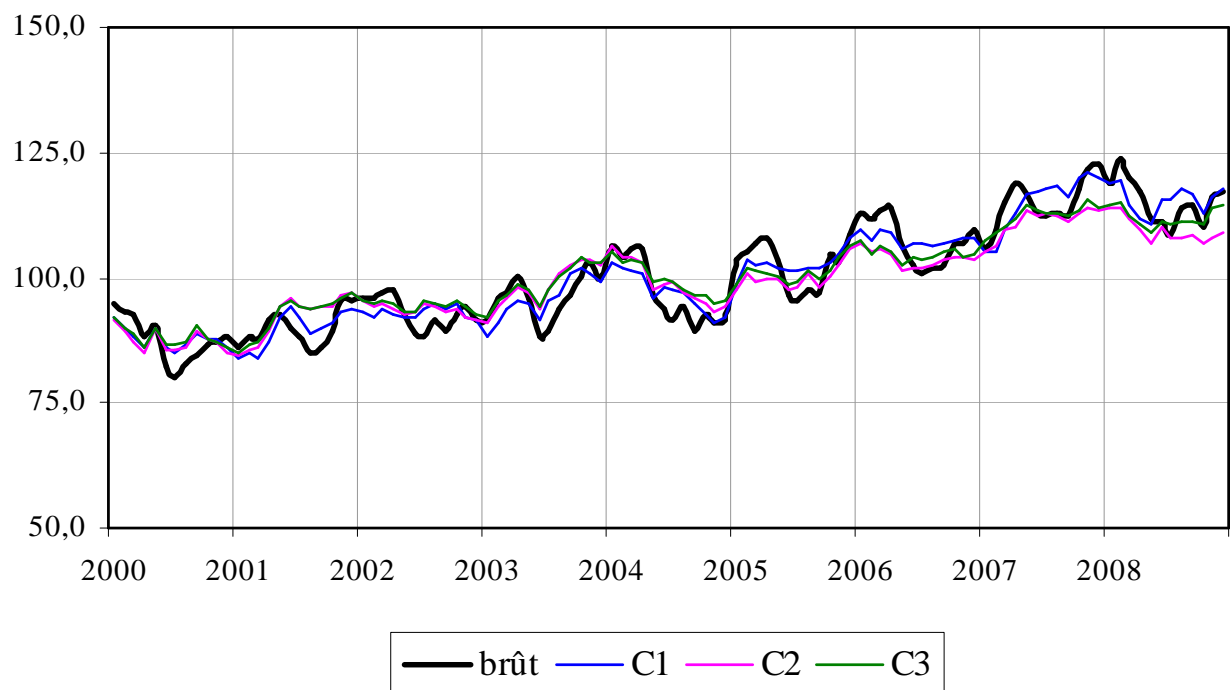
IPPAP: Indice d'ensemble



Conclusion

- Si on veut choisir une démarche à suivre pour la correction des variations saisonnières et des jours ouvrables de l'IPPAP, laquelle doit-on choisir parmi les démarches ci-dessus, et sur quels critères se fait le choix ?

IPPAP: Indice d'ensemble



- Contrairement aux indices de volume (exp : Indice de la Production Industriel), les indices des prix sont légèrement sensibles aux effets de calendrier. Alors, comment peut-on interpréter les différences entre les séries cvs et les séries cvs-cjo qui sont respectivement remarquables ?